

Commune de GIGNAC

Conseil municipal JEUNES

PV réunion du samedi 18 janvier 2014

Présents :

Buisson Anna, Cosse Amandine, Cosse Pierre, Delsol Nathan, Dousseau Valentine, Delarbre Adrien, Jarrige Léa, Pajot Charline, Segala Camille, Segala Rémi, Dousseau Emeline, Delpech Augustin, Bessière Capucine, Delmas Cyrielle

Excusés : Pajot Méganne, Buono Giuseppe, Delarbre Vincent, Foucaud Maël, Laroche Melissa

Absents : Erhardt Noëlie, Erhardt Anaël

Secrétaire de séance : Rémi SEGALA

1) Lecture et signature du compte-rendu du 23 novembre 2013

2) Visite du Senat du mardi 29 Avril 2014

Inscrits au 18 Janvier : 14

Buisson Anna, Cosse Amandine, Cosse Pierre, Delsol Nathan, Dousseau Valentine, Delarbre Adrien, Jarrige Léa, Pajot Charline, Segala Camille, Segala Rémi, Dousseau Emeline, Bessière Capucine, Delmas Cyrielle, Pajot Méganne

Souhaits de visites pour l'après-midi :

Tour Eiffel et Invalides : 10 voix pour

Champs Élysées : 5 voix pour

3) Foyer pour les jeunes

La totalité des membres du CMJ demandent s'il est possible d'installer une salle de rencontre dans l'enceinte de l'ancienne bibliothèque et avancent les propositions suivantes :

Aménagement : canapé, baby foot, télévision, chaîne hi fi, étagères, réfrigérateur. Ce matériel serait fourni par les jeunes eux-mêmes.

Mise en service : le plus tôt possible, dès février 2014 si possible.

Règlement intérieur : les jeunes devront respecter le règlement intérieur dont le CMJ de ce jour a tracé les grandes lignes.

Heures d'utilisation (Sauf utilisation de la salle par d'autres associations (Ecaussystème, karaté, théâtre, réunions...) :

- mercredi de 14h à 18h,

- samedi et dimanche de 14h à 18h

- pendant les vacances scolaires de 14h à 20h

- pendant les grandes vacances de 14h à 22h.

Règles de base :

- Un adulte du CM, dans le village, aurait la clef, quelqu'un du conseil municipal Jeunes irait l'emprunter, on signerait un papier et on ramènerait la clef.

- Pas de dégradations, ne pas toucher au matériel du Rionet.

- Accès ouvert uniquement aux jeunes de Gignac.

- On accepte la venue à l'improviste d'adultes du conseil municipal ou de parents.

- Ouvert aux jeunes âgés de 11ans à 17 ans inclus.

- Chacun doit signer le règlement.

- Cahier de présence : nom, prénom, heure d'arrivée et heure de départ.

- Boissons possibles sauf alcool.

4) Visite de la salle :

Constatations : la salle est assez grande et ne nécessite pas de travaux particuliers.

Nom du lieu : Foyer des Jeunes (panneau à installer)

Prochaines réunions :

Samedi 8 Février à 10h30, si le conseil municipal accepte l'ouverture du foyer, pour rédiger le règlement et s'organiser pour l'aménagement

Sinon, samedi 1er Mars à 10 h 30.